**PV ASSEMBLEE GENERALE CORSIER HANDBALL CLUB DU 11 JUIN 2016**

Présents : Yasmine MARFE, Françoise SCHNELL, Esther NICOLLET, Jonathan ROSAS. Alexandre PORCON.

Excusés : Gérard GUALTIERI, Isabelle LEYSS (Excusés).

ORDRES DU JOUR :

1. Approbation du procès verbal AG 2014-2015
2. Approbation du rapport annuel
3. Approbation des comptes annuels
4. Décharge du comité
5. Fixation du montant des cotisations.
6. Approbation du programme d’activités avec le budget annuel.
7. Élection du président
8. Élection des nouveaux membres du comité.
9. Election du réviseur des comptes.
10. Modifications des statuts.
11. Divers

1. Approbation du procès verbal AG 2014-2015

Le comité approuve le procès verbal pour la saison 2014-2015 à l’unanimité.

2. Approbation du rapport annuel

Le comité approuve le rapport annuel pour la saison 2014-2015 à l’unanimité.

3. Approbation des comptes annuels.

Le comité approuve les comptes pour l’exercice 2014-2015 à l’unanimité.

4. Décharge du comité.

Les membres déchargent le comité.

5. Fixation du montant des cotisations.

Les cotisations sont fixées à 250.- CHF pour l’année 2016-2017

6. Approbation du programme d’activités avec le budget annuel.

Approbation du programme et du budget annuel pour 2016-2017

7. Élection du président

La présidente est Yasmine MARFE élue à l’unanimité.

8. Election des nouveaux membres du comité, réélection des membres, ils sont tous élus à l’unanimité.

M Rui FERTUZINHOS sponsoring (nouveau)

M Alexandre PORCON membre actif. (nouveau)

Mme Françoise SCHNELL, Trésorière

Mme Esther NICOLLET, Coach d’équipe.

M. Jonathan ROSAS, membre actif.

M. Gérard GUALTIERI, membre

Mme Isabelle LEYSS, membre

9. Election du réviseur des comptes

Mme BERDOZ Isabelle a vérifié les comptes 2014-2015 sans avoir été nommée à la dernière assemblée, mais a été élue le 11 juin 2016 à l’unanimité.

10. Modification des statuts de 2013

Les points suivant on été modifiés comme suit :

1. en-tête : Le comité :

Mme LEYSS n’est plus trésorière mais reste au comité

Mme SCHNELL est trésorière

M Joan Markus n’est pas à la commission technique

M Gérard GUALTIERI est à la commission technique.

2. Article 5) L’exercice n’est plus du 1er juillet au 30 juin mais du 1 septembre au 31 août.

3. Article 9)1 seul réviseur des comptes est élu, sans durée de mandat.

11. Divers

Proposition d’activités afin de financer des sorties.

Fait à Corsier le 11 juin 2016